

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2008)
Heft: 4

Artikel: Tenir compte des réalités quotidiennes, penser l'impensable : sûreté sectorielle : la défense territoriale moderne
Autor: Reber, Alex
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346873>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les opérations de sûreté sectorielle se déroulent dans un environnement complexe, urbain et habité. Il est souvent difficile de gagner la vue d'ensemble. De nombreuses actions ont lieu simultanément. Les situations peuvent évoluer rapidement. Photos © Centre d'instruction des Forces Terrestres, Walenstadt, via l'auteur.

Tenir compte des réalités quotidiennes, penser l'impensable: Sûreté sectorielle – la défense territoriale moderne

Col EMG Alex Reber

Chef de l'Instruction au Centre de l'instruction des Forces Terrestres, Walenstadt

Chaque jour, nous sommes confrontés à des images télévisées de conflits à travers le monde. Nous voyons là à quelles problématiques et à quel environnement les soldats et les chefs sont confrontés. Notre tâche est d'adapter ces réalités au contexte helvétique. Comme à l'époque de la guerre froide, il s'agit aujourd'hui de penser l'impensable, de nous y préparer et de s'y entraîner.

Les compétences de l'armée

La sûreté sectorielle fait partie des tâches de sûreté et de défense de l'armée suisse. A l'échelon tactique et local, ces deux types d'opérations sont étroitement liées. Dans le nouveau règlement de L'instruction de base (LIB), on peut lire qu'aux échelons les plus bas, le passage entre ces types d'opération peut être imperceptible. Il est alors important de disposer de missions, de responsabilité sectorielles et de règles d'engagement claires. « Au niveau de la technique de combat, la différence entre les types d'opération tient principalement dans le degré d'emploi de la force militaire. Pour le reste, du niveau du soldat à celui du groupe, il est pratiquement impossible de les différencier en matière de technique de combat. La plus grande exigence pour le chef de groupe et du soldat individuel dans les conflits modernes consiste donc dans le fait que la plupart des actions nécessitent une maîtrise de la force, selon le principe de la proportionnalité et de l'effet sur l'opinion publique internationale »¹.

Les opérations de sauvegarde des conditions existentielles sont une part importante des engagements actuels de l'armée. En cas d'indices d'escalade des risques, ces missions sont remplies au travers d'opérations de sûreté sectorielle. Si l'on accepte le fait que l'armée doit être prête à agir au moins à un niveau d'escalade supérieure à l'environnement concret actuel, la sûreté sectorielle doit faire partie de nos planifications prévisionnelles opératives et il est nécessaire d'entraîner ceci concrètement à l'échelon tactique.



Dans un contexte hostile, les autorités doivent être appuyées de manière subsidiaire ; le cas échéant, l'armée doit être en mesure de se substituer à celles-ci, à l'instar des services de l'ordre et de santé.

L'environnement

Globalisation

La globalisation dans tous les domaines fait du monde entier un village global. Elle ne touche pas seulement l'économie, la politique, la religion ou la culture, mais conduit également à l'extension des risques et de la violence par-delà les frontières. Les attentats du 11 septembre nous montrent qu'il faut penser l'impensable et que la violence juvénile ne s'arrête pas aux frontières des pays dits civilisés.

Multiplication des acteurs

De nombreux acteurs sont actifs dans cet environnement globalisé. Des sociétés privées peuvent faire usage de la force selon les principes du marché. Dans un contexte peu clair, les exigences pour les membres des forces armées nationales deviennent de plus en plus élevées.

¹ LIB, introduction au chapitre 3

Zones grises

Les zones grises remplacent les situations claires d'hier. Que peut-on entreprendre contre des pilliers qui exploitent une situation de non droit ? Comment se comporter avec des personnes prêtes à employer des armes ?

Switch

Les engagements actuels sont caractérisés par des situations changeant rapidement. Le passage (*Switch*) de la patrouille au combat par le feu ou du regroupement de personnes vers des situations proches du service d'ordre (SO) demandent une grande adaptabilité et bonne une capacité d'anticipation à tous les échelons.

Population civile

Les engagements ont lieu au milieu de la population civile. La partie adverse utilise sciemment les limitations et les inhibitions des soldats, lorsque la propre population civile risque d'être touchée par l'usage de la force. La Suisse compte parmi les pays les plus densément peuplés d'Europe.

Médias

Les engagements ont lieu sous l'œil des médias. Dans les sociétés modernes, les informations circulent par téléphone ou par Internet en quelques secondes. Les soldats et les chefs des échelons tactiques inférieurs gagnent, dans ce contexte médiatique, une importance stratégique car l'opinion publique mondiale projette sur l'uniforme qu'ils portent, l'image de la volonté de l'Etat.

Droit et proportionnalité

La légalité et la proportionnalité sont constamment examinées. Les soldats et les chefs des échelons tactiques inférieures doivent donc apprendre, dès le début de leur instruction de base, que les moyens de contrainte et l'emploi de la force doivent toujours être adaptées à la situation.

Décideurs-clé

Les soldats, les chefs d'équipe, de groupe ou de section ainsi que les commandants de compagnie sont les éléments décisifs d'un environnement complexe. En fonction de leurs actions concrètes, le monde se construit une image de l'armée suisse.

Définition de la sûreté sectorielle

Décrivons la sûreté sectorielle selon les règlements en vigueur. Je me base avant tout sur le Complément à la Conduite Tactique XXI (règlement 51.020.1). La sûreté sectorielle y est décrite comme « type d'opération visant à maintenir, voire à rétablir, la capacité de conduite et de fonctionnement civile et militaire ainsi que la souveraineté sur l'espace aérien et terrestre en cas de menace de portée stratégique. Les diverses mesures de protection réalisées en collaboration avec les autorités civiles y occupent une place prépondérante. »²

Dans les opérations de sûreté sectorielle il s'agit, à l'échelon opératif, de remplir les quatre missions suivantes au



Dans toutes les situations, la prise en compte de possibilités d'escalade de la situation est nécessaire.

moyen de la coopération civile-militaire :

- protection d'ouvrages importants ;
- protection de grands secteurs frontalières;
- protection de transversales ;
- protection de secteurs-clé.

A l'échelon tactique, il s'agit de transposer les actions ci-dessus dans le domaine de la tactique/technique de combat. Concrètement, il s'agit des trois « températures d'engagement » protéger, stabiliser et imposer, qui permettent aux unités militaires d'agir dans l'ensemble du spectre d'escalade/désescalade. Protéger signifie soustraire des ouvrages et/ou des secteurs à l'influence de la partie adverse. Stabiliser signifie limiter (minimum), empêcher ou réduire (maximum) l'escalade de violence asymétrique. Imposer signifie reprendre l'initiative à la partie adverse par la force militaire, afin d'empêcher la partie adverse de menacer ou d'agir.

La liste des tâches contenue dans le Complément à la Conduite Tactique XXI³ établit des lignes directrices pour l'application tactique concrète. Les unités engagées dans la sûreté sectorielle doivent être en mesure de couvrir tout le spectre des tâches de protection et de combat, c'est-à-dire de la surveillance d'ouvrages à l'attaque.

Le chiffre 62 de ce règlement souligne le fait qu'à l'échelon tactique, le passage entre les trois « températures d'engagement » (protéger, stabiliser et imposer) est fluide : « Le passage des tâches de protection à celles d'imposition exigeant un haut degré d'emploi de la force militaire est fluide. A l'exemple d'une patrouille ou d'un check-point, l'emploi de la force impliquant le recours aux armes peut devenir subitement nécessaire »⁴. La nécessité et la possibilité du *Switch* en terme de technique de combat dépend donc d'une appréciation de la situation de la formation d'engagement à l'échelon tactique. Ainsi, l'échelon de la section ou de la compagnie sont confrontés à l'emploi de moyens combinés, aux engagements et au combat interarmes et doivent donc être instruits en conséquence.

³ Règlement 51.020.1, Annexe 3

⁴ Règlement 51.020.1, chiffre 62

² Règlement 51.020.1, Annexe 5

L'application d'opérations de sûreté sectorielle à l'échelon tactique présente un grand potentiel. Les techniques de protection et de combat, ainsi que les tactiques, forment ici un tout permettant de réaliser ce type d'opérations. A l'échelon de la tactique et de la technique de combat, la sûreté sectorielle à l'intérieur du pays et les opérations de promotion de la paix à l'étranger présentent des similitudes et des synergies évidentes.



La présence de bandes organisées ou d'opposants, ainsi que des médias, doit être prise en compte.

Zones de transition

La transition entre les types d'opération de sauvegarde des conditions d'existence, la sûreté sectorielle et la défense est fluide. Dans les deux premières en particulier, le dialogue entre les partenaires civils et militaires est particulièrement intensif et exigeant. Nous avons donc tenté de présenter thématiquement quelques aspects de la transition entre opérations de sauvegarde des conditions existentielles et de sûreté sectorielle.

Transition Evènement suisse → crise/conflit en Europe

Les opérations de sauvegarde des conditions d'existence ont principalement un caractère local. Il est ainsi possible de concentrer les efforts et les moyens de gestion de crise civils locaux et régionaux. En revanche, les menaces qui rendent une opération de sûreté sectorielle nécessaire toucheront très probablement la Suisse, mais également les Etats voisins. Dans ce cas, la menace pèse sur des régions étendues, qui dépassent les capacités d'action des moyens de gestion de crise civils locaux.

Transition manque de personnel → manque de moyens de contrainte et d'emploi de force

Dans les opérations de sauvegarde des conditions d'existence, les autorités civiles disposent de moyens insuffisants. L'armée intervient donc principalement en tant que réserve de personnel et de moyens. Dans le cas d'opérations de sûreté sectorielle, l'armée intervient parce que les autorités civiles ne disposent pas de suffisamment de moyens de contrainte ou de force.

Transition performance individuelle → collective

Dans les opérations de sauvegarde des conditions



L'arrestation de meneurs peut nécessiter une intervention « robuste ».

d'existence, les soldats sont engagés de manière subsidiaire et individuelle. Dans les opérations de sûreté sectorielle, les capacités de formations tactiques militaires sont requises.

Transition moyens combinés → interarmes

Dans les opérations de sauvegarde des conditions d'existence, il s'agit principalement de synchroniser l'emploi de moyens combinés, c'est-à-dire l'engagement ciblé de moyens civils et militaires. Dans les opérations de sûreté sectorielle, il s'agit de synchroniser les moyens interarmes, c'est-à-dire provenant d'armes différentes.

Transition responsabilité de conduite → responsabilité d'engagement / de secteur

La responsabilité d'engagement dans les opérations de sauvegarde des conditions existentielles appartient toujours aux partenaires civils. Cela est valable jusqu'au niveau le plus bas d'engagement. Dans le cas d'opérations de sûreté sectorielle, un dialogue tactique sur les responsabilités d'engagements et géographiques doit avoir lieu afin de conférer aux formations militaires une liberté d'action. La transition vers la responsabilité sectorielle et d'engagement militaire est le nœud du dialogue civil militaire. Le Complément à la CT XXI stipule que la responsabilité de secteurs militaires est toujours limitée dans le temps et dans l'espace, c'est-à-dire jusqu'à ce que les objectifs soient atteints : « La Confédération peut, directement ou sur demande des cantons et des instances civiles de la Confédération, attribuer la responsabilité d'engagement à l'armée pour une durée et une étendue géographique limitée. Elle peut déléguer cette compétence aux cantons. Après l'exécution de la mission, la responsabilité d'engagement est restituée. La responsabilité de conduite des formations militaires incombe dans tous les cas aux responsables militaires. »

5

Transition vers la prise en compte de morts et de blessés

Les opérations de sûreté sectorielle sont inséparables de l'engagement de moyens de contraintes et de l'usage de la force militaire. Ordonner de telles opérations implique la conscience qu'il faudra compter avec des morts et des blessés.

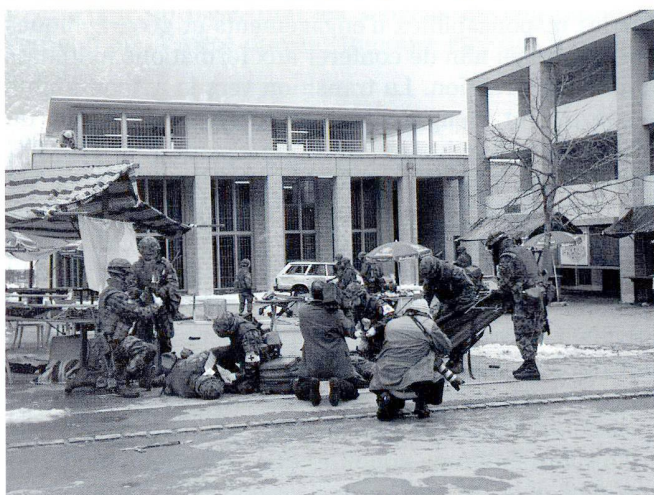


L'armée dispose désormais de formations aptes aux interventions en milieu urbain et au service d'ordre.

Conséquences et défis

La sûreté sectorielle est un type d'opération représentant une escalade de la violence par rapport à la situation actuelle et habituelle d'opérations de sauvegarde des conditions d'existences. Afin de garantir la crédibilité et la préparation à cette escalade, il s'agit d'entraîner l'ensemble de l'armée à de tels engagements.

Les facteurs-clés pour la crédibilité de l'armée sont : la légitimité et la proportionnalité dans les réflexions et les actions de contrainte et l'utilisation de la force. L'instruction de base de nos soldats doit en tenir compte. L'utilisation en parallèle de moyens de contrainte non létaux, ou moins létaux, doit être introduite et leur instruction étendue à toute l'armée. Cette partie importante de l'instruction de base (AGA) doit être conduite et contrôlée au niveau de l'armée.



Le sauvetage et l'évacuation de personnes dans un environnement complexe nécessitent une protection et une coordination élevées. Un incident peut rapidement dégénérer.

Les chefs de l'échelon tactique inférieur marquent le déroulement des engagements actuels. Leur formation dans les écoles de cadres doit donc être adaptée dans le domaine de la méthodologie et de l'instruction à la conduite. Il faut éviter de les rapprocher encore davantage des mécanismes de la conduite civile.



Le service d'ordre (SO) est une tâche nécessitant des formations spécialisées, professionnalisées et certifiées, à l'instar de la sécurité militaire.

L'environnement imprévisible des opérations de sûreté sectorielle, avec son rythme rapide d'escalade et de désescalades, exige que les formations disposent d'une vaste palette de moyens d'action. L'entraînement de formations mixtes ou panachées, au niveau le plus bas, doit donc devenir la règle. Les querelles de clochers⁶ ne sont plus de mises. L'instruction des formations (VBA) doit être conduite et coordonnée par les Forces Terrestres. Une extension supplémentaire de l'instruction technique (FGA) doit être évitée.

La certification de formations dans le domaine de la sûreté sectorielle doit devenir une priorité. Des centres d'entraînement interarmes doivent être réalisés, professionnels, disposant de la meilleure infrastructure, de simulation en temps réel et de coordination espace-forces-temps, en milieu bâti et habité, capable de former au *Switch* de l'usage de la force. Les commandants et les chefs de milice doivent être formés en tant que chefs de leur formation, non pas comme instructeurs de celles-ci.

Les exercices d'état-major à l'échelon opératif doivent avoir lieu dans un environnement réel : limites nationales, cantonales et des régions territoriales. Les responsables civils ne doivent pas être simulés par des figurants. Etant donné que la partie adverse n'a que faire des frontières géographiques, l'environnement européen peut être représenté, dans lequel la Suisse et les éléments politiques et militaires peuvent être représentés comme dans la réalité : en sachant et en assumant la responsabilité que les décisions prises dans ces exercices seront jugées par les médias. Celui qui pense l'impensable a un pas d'avance lorsque celui-ci se réalise.

A.R.

⁶ *Farbendenken*.